

## **Compte-rendu de la réunion COSP du vendredi 3 juillet 2020 portant sur le GIS : groupement d'intérêt scientifique**

Présents : Maha Abboud-Blanchard: directrice LDAR, CY, Régine Scelles : Fédération de recherche sciences de l'éducation, psychologie, neurosciences, Bernard Bortolussi : Fédération de recherche sciences de l'éducation, psychologie, neurosciences, Paris Nanterre, Gilles Séraphin : directeur du Cref, Sigolène Coucho-Schiex : ÉMA,CY, Maryse Bresson : UVSQ (Printemps) , Marie-Laure Elalouf : ÉMA, CY ; directrice-adjointe à la recherche Inspé, Guilhem Labinal : directeur adjoint ÉMA, CY, Laurence Maurines : Didasco EST, Paris Saclay, Martine Meskel-Cresta : directrice-adjointe de l'Inspé, Jacques Renaud : directeur de l'Inspé, Arlette Toussaint : directrice-adjointe Inspé, responsable MEEF1, Gilles Ulrich : CIAMS, Paris Saclay, Gilles Monceau : directeur EMA, CY, Lucile Cadet : EMA, responsable Meef4, Emmanuel Rollinde : LDAR, CY, Sonia Denot-Ledunois : Rectorat, Marie-Laure Jurado : IGE

Absents excusés : Geneviève Bergonnier-Dupuy, CREF, Paris-Nanterre, Florent le Bot : directeur adjoint Inspé Evry, Evelyne Clément : Paragraphe, Pia Henaff-Pineau : CIAMS, Paris Saclay, Magali Galezot : Didasco EST, Paris Saclay Helène Labat : Paragraphe, Valérie Morel : DAFOR, CARDIE, Raphaële Lombard-Brioult : Rectorat, DAFOR 1.

### **1. Discussion sur le contenu d'un texte qui sera proposé au comité stratégique du 7/7/2020**

Le texte proposé a été présenté au comité académique du lundi 29 juin 2020. Dans ce contexte de changement d'équipes au sein des universités, il est important d'indiquer la volonté de créer une coordination de recherche dans une déclaration de principes à défendre, sans entrer dans le détail du modèle juridique du GIS, celui du CNRS, vers lequel tendre.

Il apparait souhaitable que la coordination de la recherche au niveau académique puisse figurer à l'ordre du jour du prochain comité stratégique de l'Inspé qui réunit la Rectrice, le directeur de l'inspé, les différents présidents d'universités et le directeur de l'INSHEA.

Il est important de rappeler les objectifs de cette coordination (cf. texte en annexe 1 transmis au COSP de l'Inspé du 10 juillet 2020 où il a été présenté pour information).

Pour la rédaction ultérieure de la convention, chaque partenaire (universités, INSHEA, rectorat) indiquera quel(s) laboratoire(s) sera partie prenante du GIS après une concertation en interne. Une inscription individuelle apparait dans d'autres types de Gis (Hybrida), cette possibilité n'est pas envisagée pour l'instant, elle pourra être rediscutée ultérieurement. Le principe d'une subvention est posé, sans préciser le montant, chaque université verserait une contribution, incluant le Rectorat.

La concrétisation de ce projet permettrait de soutenir des projets qui associent différents laboratoires sur une thématique en lien avec des questions d'éducation, d'enseignement,

d'apprentissage ou de formation ou de porter des projets plus modestes pour travailler sur des objets de formation : des mémoires, des accompagnements de stage...

Une discussion s'ouvre sur les aides apporter à des professionnels participant à des recherches collaboratives. Cela dépendra de conventions particulières qui pourront être établies entre les porteurs d'un projet et le rectorat ou d'autres organismes.

**Information postérieure à la réunion** : le comité stratégique était consacré au pré-rapport de la mission de l'Inspection générale. La nécessité de la structuration académique de la recherche a été évoquée, positivement, dans la discussion de ce pré-rapport.

### **Préparer le programme du séminaire de l'Inspé 2020-21**

En 2018 et en 2019, il a été proposé une alternance entre des séminaires à public large, sur une question vives (les rendez-vous de l'ÉSPÉ) et des séminaires permettant aux équipes de recherche de mieux se connaître, à travers la présentation de leurs travaux (les rencontres scientifiques de l'ÉSPÉ).

Le séminaire de l'Inspé n'a pu reprendre en 2019-20 entre la préparation de l'oral du PIA3 et le confinement. Il s'agirait de trouver une alternative pour proposer un séminaire à la rentrée prochaine, les réunions scientifiques de plus de 20 personnes n'étant pas autorisées. Il est proposé de demander à la DANE (direction au numérique) du Rectorat une aide logistique, pour organiser un séminaire à distance.

Ce séminaire pourrait articuler les deux orientations des rendez-vous et des rencontres scientifiques.

Format : 2 heures

Introduction de 10 minutes +

1 webinaire comportant 3 communications de 20 minutes (enregistrées)

Présentation sur une même thématique de

- une recherche menée dans un laboratoire de l'académie
- une recherche en relation avec la formation initiale (mémoire, recherche collaborative)
- une recherche en relation avec la formation tout au long de la vie (mémoire, recherche collaborative)
- 3 ateliers de discussion en parallèle de 40 minutes, au choix avec l'un des intervenants (enregistrés)

L'idée serait de rechercher la mixité des publics, grâce à une communication large et une possibilité d'archivage, pour un visionnage en privé ou comme support de formation.

Il est décidé de constituer une petite équipe pour réfléchir au premier séminaire, après en avoir parlé dans les laboratoires. Un petit groupe de pilotage de séminaire fera des propositions au prochain Conseil scientifique provisoire. Ce séminaire doit permettre au Gis de se constituer

On prévoit deux séminaires dans l'année sont prévus : un premier en janvier 2021 et le second en juin 2021.

### **Annexe 1**

Dans la perspective de la prochaine accréditation, les partenaires de l'Inspé souhaitent s'associer au sein d'un groupement d'intérêt scientifique afin

- d'animer le séminaire de l'Inspé à destination de tous les acteurs
- de coordonner des projets de recherche inter-laboratoires sur les questions d'éducation, de formation, d'enseignement et d'apprentissage

- d'offrir des conditions plus favorables à l'investissement des formateurs non enseignants-chercheurs dans des recherches collaboratives portées par les laboratoires.

L'objectif du GIS sera de renforcer la circulation entre formation initiale, formation continuée, formation tout au long de la vie et recherche, avec un ancrage dans des collectifs de professionnels à différentes échelles de l'académie.

Chaque partie contribuera financièrement au fonctionnement du GIS par une subvention annuelle fixée dans la convention.

Compte rendu rédigé par M.-L. Jurado et M.-L. Elalouf et relu par Jacques Renaud